



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'administration	
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement
	1. Intitulé du projet	
Défriche	ment	
Jegi (Old		
2 Ident	ification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire	
2.1 Personne physique		
Nom	Prénom	
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale	SCCV MMA PROINVEST	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	Marc ALBERTi	
RCS / SIRET 15:2:9:15:4:6:14:5	5 3 1 0 0 0 1 S Forme juridique	SCCV
		3200
Joigne	z à votre demande l'annexe obligatoire n°1	
	u des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du limensionnement correspondant du proiet	code de l'environnement et
N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuil	s et critères de la rubrique
51° a)	Défrichement d'une superf (soit 2980 m²)	ticie de 0,298 ha
	4. Caractéristiques générales du projet	
Doivent être annexées au présent formu	laire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du form	ulaire
4.1 Nature du projet		
O .	entielle de la parcelle n° G. moyennes à petites type m genevriers	

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet permettre la construction d'immeuble de logement et leur accès.

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le défrichement de cette zone sera réalisé par abattage et arrachage de souches.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas de phase d'exploitation concernant ce défrichement.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis? La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s). Le projet releve de l'autorisation de défrichement.						
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure	e d'autorisation ce formulaire est rempli					
Autorisation de de	Spiche ment					
		ration - préciser les unités de mesure utilisées				
	ors caractéristiques	7760 m ²				
Superficie de la	eur deviaire	7700 m				
Superficie de la	zone à défricher	2980 m²				
,						
4.6 Localisation du projet						
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹ Long.	9 · 27 · 11 " 23 Lat. 42 · 44 · 37 " 54				
LD Mocali	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°,					
45 Route figarella		°'" Lat°'"				
20200 Santa Maria		°' Lat°'"				
di Lota	Communes traversées:					
4.7 S'agit-il d'une modification/extensi	on d'une installation ou d'un ouvrage exi	stant? Oui Non X				
4.7.1 Si oui, cette installation ou cet	ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'in	npact? Oui Non				
4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été a	utorisé ?					
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non						
Si oui, de quels projets se compose	le programme ?					
Le défrichement est fonctionnellement lié à la construction de 7 immeubles de logements collectifs.						

il soumis ? nement devra être jointe au(x)	
ment.	
ciser les unités de mesure utilisées Valeur	
7760 m²	
7760 m-	
2980 m²	
•	
11"23 Lat. 42°44 · 37"54	
8° a) et b), 32°; 41° et 42°:	
" Lat ° ' "	
" Lat ° ' "	
Oui Non X	
Oui Non	
Oui Non	
enstruction	
2/10	

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

			, ,
	ensibil	ité env	ironnementale de la zone d'implantation envisagée
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des so	ols sur l	e lieu d	le votre projet ?
Mrage achiel et autres esser	du ves	sol du	: brisement de chênes, verts, oliviers, genevriers maquis.
			banisme (ensemble des documents d'urbanisme sols sur le lieu/tracé de votre projet ?
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet			
environnementale ? 5.2 Enjeux environnementaux Complétez le tableau suivant	dans I	a zone ous mo	yens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet
http://www.developpement-	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		¥	
en zone de montagne ?		X	
sur le territoire d'une commune littorale ?	×		
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional?		X	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration?		×	

Non	
e internet	
201	
(5)	
4/10	`

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		×	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		Y	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques? si oui, est-il prescrit ou approuvé?		\S	
dans un site ou sur des sols pollués?		\sqrt	
dans une zone de répartition des eaux ?		Þ	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?		¥	
dans un site inscrit ou classé?		¥	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?		À	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO?		[<u>7</u>	

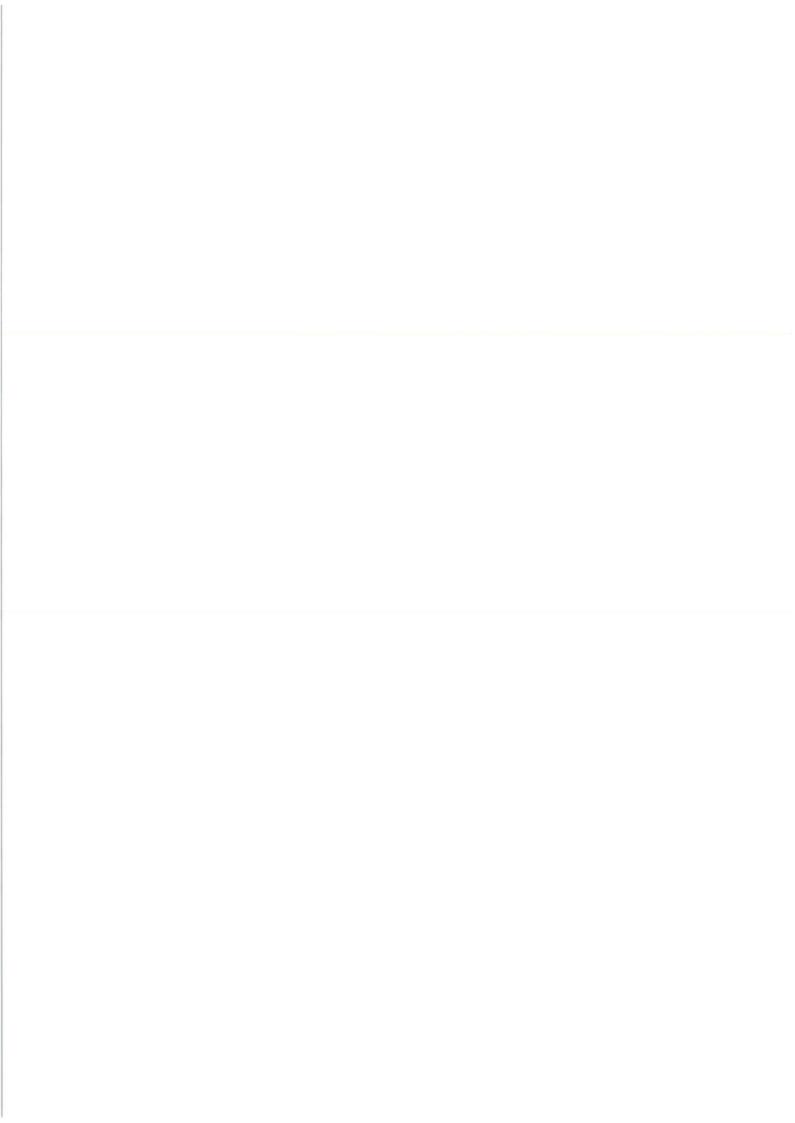
5/10			

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines o	de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel		
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		Ø			
Ressources	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		Þ			
	est-il excédentaire en matériaux ?		Y			
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		Ø			
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		×			
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		Ø			

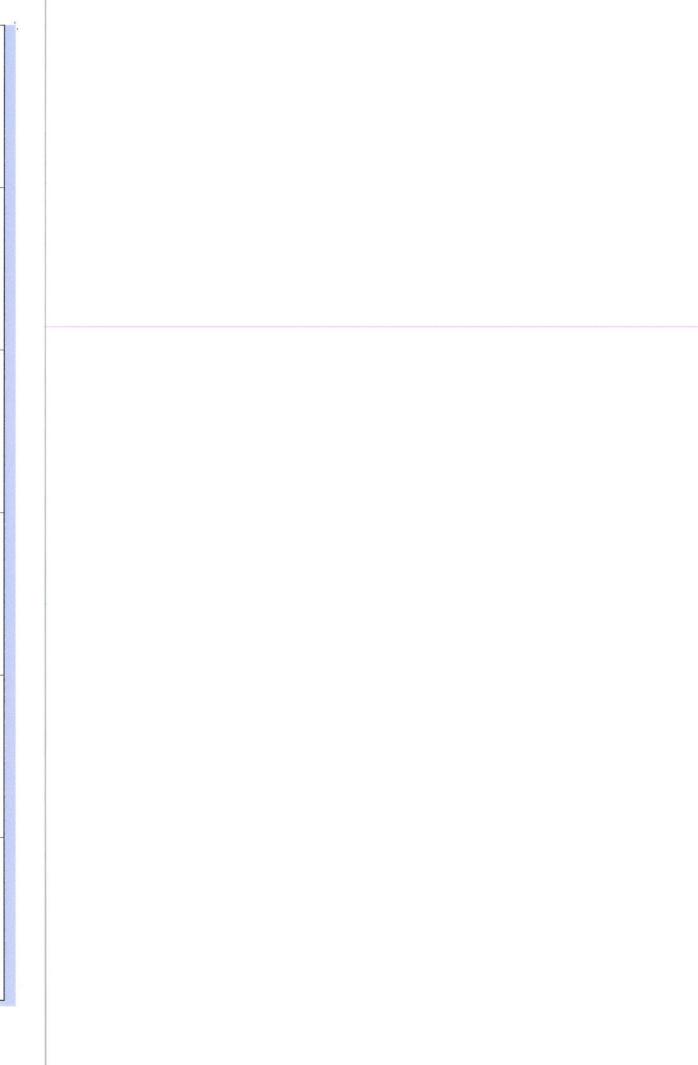
1110



PARTICIPATION	-	 	
٠	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	N	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	M	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	Y	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	¥ ¥	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	Y	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	y	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	×	



	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	M M	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	M	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?		
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	P	
Patrimoine / Cadre de	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?	Þ	
vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	ⅎ	



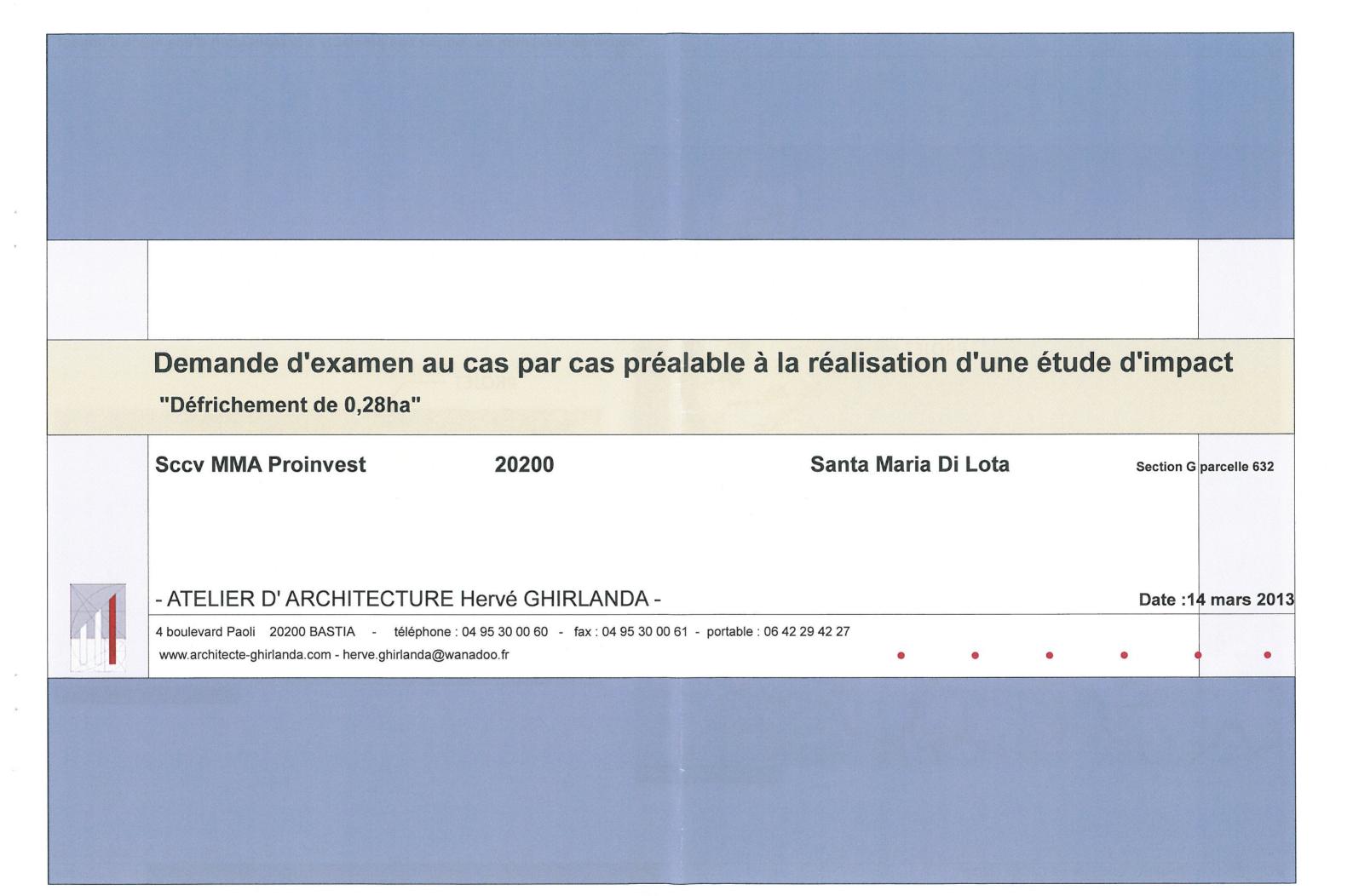
6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ? Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :
Non Si oui, decrivez lesquelles .
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui Non Si oui, décrivez lesquels :
7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

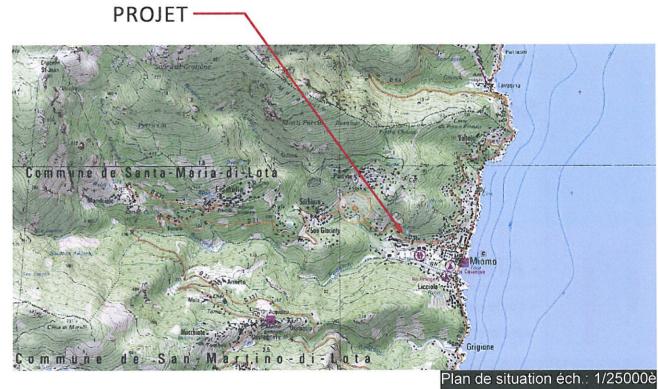
Etent données la situation géographique du terrain situé en continuité de zones baties existantes et la surface à défricher ne dépassant pas 0,3 ha, l'étude d'impact ne semble pas nécessaire.

8. Annexes 8.1 Annexes obligatoires Objet 1 L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, y 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos 5 aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau; 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent Objet

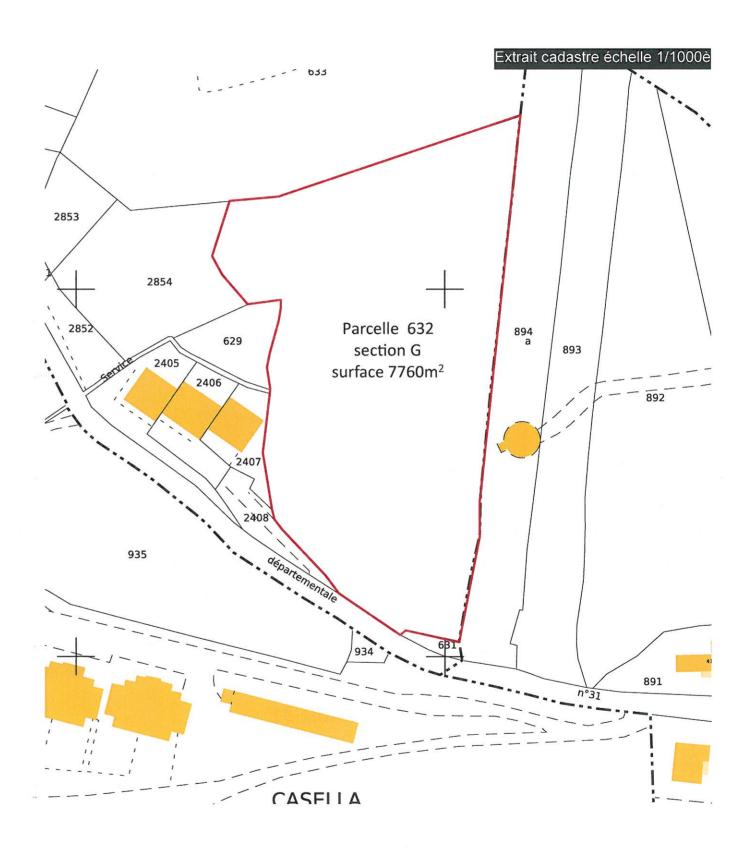
	9. Engagement et sig	gnature				
Je certifie sur	l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	K				
Fait à	Basta	le,	14	mars	2013	
Signature						





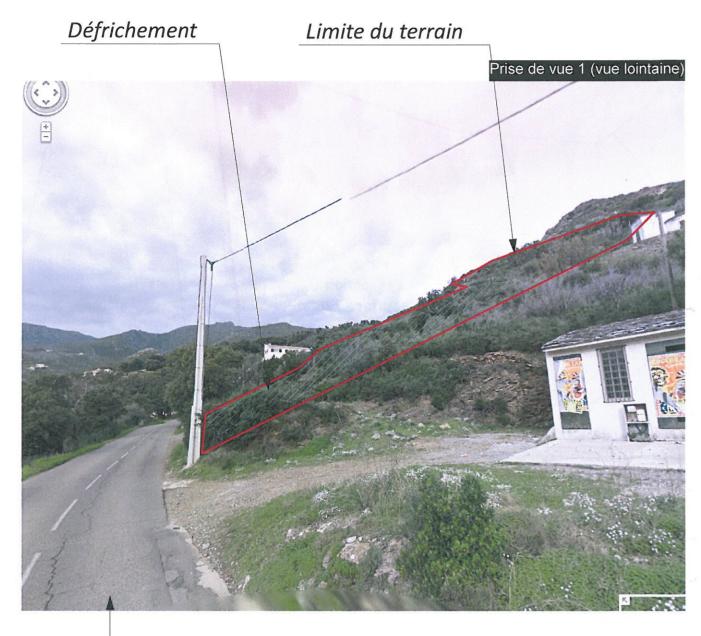


14 mars 2013



Ech.: 1:1

14 mars 2013



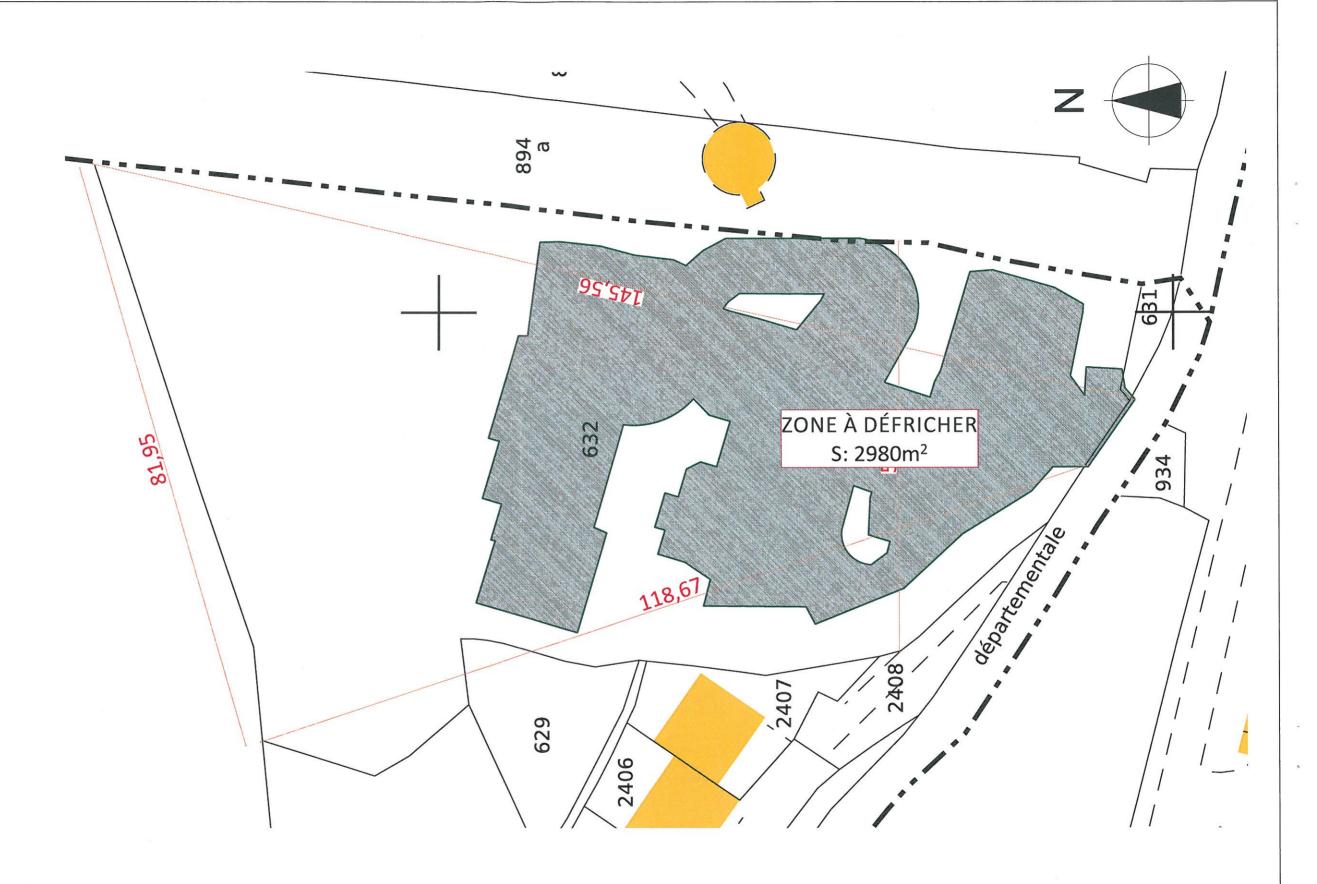
Route départementale 31 route Figarella



Route départementale 31 route Figarella

Photographies





Ech.: 1:500

14 mars 2013

1/ DESCRIPTION SOMMAIRE DU SITE

Le terrain se situe sur les hauteurs de la commune de San Martino Di Lota, et référencé sur la parcelle 632 section G.

L'état actuel :

Le terrain possède quelques arbres à haute tige et présente un fort dénivelé dans le sens Nord sud.

L'accès se fait depuis la RD 31 en contre bas au Sud de la parcelle .

La végétation est principalement constituée de petits chênes verts, petits oliviers, genévriers et autres arbustes de maquis.

Les réseaux existants sont situés sur la route départementale, dont le tout à l'égout.

Le terrain ne présente pas de cours d'eau le traversant ou passant à proximité.

Il n'existe pas de faune ou de flore remarquables sur l'assiette du terrain.

L'Est et le nord du terrain sont bordés par des espaces boisés non remarquables.

Le sud est longé par la route départementale 31 en direction de Partine.

A l'ouest sont construites quelques villas individuelles.

2/ CONSÉQUENCES DU DÉFRICHEMENT

L'état projeté:

Il s'agit de conserver les végétaux existants afin d'inscrire le projet dans son environnement naturel.

- -Il sera prévu de réaliser diverses plantations en continuité des existantes afin d'intégrer les aménagements extérieurs dans l'environnement naturel existant.
- -L'accès est inchangé se fera par la RD 31 pour cheminer à l'intérieur du terrain afin de distribuer à chaque bâtiment.
- -L'ensemble des bâtiments projetés se concentrera en partie Sud et basse du terrain, à proximité de la route départementale et en continuité avec le bâti existant.
- -Pas de risque de chablis pour les peuplements voisins
- -Pas de pollution des eaux ou assèchement des sources
- --Pas de nuisances paysagères car implantation aérée et concentrée des constructions et reboisement partiel

Inondation peu probable compte tenu de la topographie des lieux

- -Incendie de forêt : risque possible très faible sur la parcelle et parcelles voisines
- -Pas d'impact sur la faune et la flore des terrains mitoyens

3/ DESCRIPTION DES MESURES DE COMPENSATION (LE CAS ÉCHÉANT)

Les arbres principaux seront maintenus.

Une insertion paysagère sera pratiquée:

- -Plantation de même essence réalisée sur l'ensemble de l'environnement bâti du projet pour maintenir un boisement naturel
- -Haie d'arbuste plantée le long des clotures
- -Arbre à haute tige plantés le long des cheminements intérieurs

Calendrier de défrichement adapté aux contraintes biologiques: RAS

ATELIER D' ARCHITECTURE Hervé GHIRLANDA



Ech.: 1:500

ATELIER D' ARCHITECTURE Hervé GHIRLANDA

4 bd Paoli - 20200 BASTIA - TEL 04 95 30 00 60 - FAX 04 95 30 00 61 site: www.architecte-ghirlanda.com - email: herve.ghirlanda@wanadoo.fr Plan des abords

